



Jean-Jacques LOZACH, Président du groupe ruralités du Sénat.

[La Montagne du 6 décembre 2018 : Le sénateur Jean-Jacques Lozach prend la tête d'un groupe dédié aux ruralités](#)

[28 novembre 2018. Communiqué de presse - Jean-Jacques LOZACH élu Président du groupe ruralités du Sénat. Cinquante Sénateurs réunis pour les territoires](#)

RURALITÉ : Le sénateur Jean-Jacques Lozach prend la tête d'un groupe sénatorial dédié aux ruralités

« Tout passer au filtre de la ruralité »



Jean-Jacques LOZACH, Président du groupe ruralités du Sénat.



CONVICTION. Les petites communes ont des atouts, ici Lioux-les-Monges le mois dernier. PHOTO FA.

Le sénat vient d'accoucher d'un nouveau groupe de réflexion dédié aux ruralités. Et c'est un Creusois qui en a pris la présidence. Mais pourquoi faire ?

Floris Bressy
floris.bressy@centrefrance.com

Jean-Jacques Lozach prévient : il ne faut pas voir un lien direct entre le mouvement des Gilets jaunes et une réflexion sénatoriale lancée depuis de longues semaines. Il n'empêche, l'initiative de la chambre haute en faveur des ruralités débouche au paroxysme d'une crise largement enracinée dans ces territoires.

Un début de réponse au malaise ?

Au ni dieu ni maître de certains, et alors que la classe politique semble plus que jamais déboussolée, les sénateurs du groupe ruralités veulent opposer une démarche « œcuménique et transversale », affirme Jean-Jacques Lozach. Parmi la soixantaine de sénateurs qui adhèrent se trouvent des personnes en provenance de toutes les commissions et de tous les groupes politiques présents au Sénat (sept). Mais aussi des élus issus d'espaces plutôt urbains, telle Fabienne Keller, ancienne maire de Strasbourg et actuelle sénatrice du Bas-Rhin.

Ce qui permet, explique Jean-Jacques Lozach, de souligner la nécessaire complémentarité des territoires et non leur opposition. Parmi les autres personnalités, on peut aussi noter la présence de Jacques Mézard, sénateur du Cantal qui fut ministre de la Cohésion des territoires jusqu'en octobre dernier. Ou encore Patrice Joly, sénateur de la Nièvre et compagnon de route de Jean-Jacques Lozach depuis fort longtemps, dans le cadre des Nouvelles ruralités. Mais à quoi tout cela peut-il servir ? « Fonctionner comme une veille et donner l'alerte quand c'est nécessaire », répond Jean-Jacques Lozach. Par exemple sur l'annonce de Bruno Le Maire faite la semaine dernière sur la fibre optique pour tous en 2022 : c'est à nous désormais de rester vigilants pour que l'objectif soit tenu ... Nous voulons passer les textes de loi au filtre de la ruralité », résume-t-il.

Le sénateur veut croire que ce dispositif permettra de peser davantage que les nombreux petits groupes qui existent actuellement au sein du Parlement sur des thèmes précis (l'agriculture, la chasse, la filière bois...) et à qui l'on reproche souvent de défendre des intérêts particuliers plutôt que généraux...

Répondre aux désirs de campagne

Sur cette lancée, les sénateurs du groupe ruralités comptent plancher sur une proposition de loi dès l'année prochaine afin de garantir « une relation dynamique et solidaire entre l'État et les territoires ruraux ». Elle pourrait porter sur plusieurs aspects : dont l'ingénierie, à travers la création d'une agence nationale de la cohésion des territoires, et la représentativité, avec une révision constitutionnelle qui donnerait plus de place aux territoires au sein du Parlement. Tout cela reste encore à préciser. Mais l'ensemble repose sur une notion bien concrète, ayant présidé aux Nouvelles ruralités et dont les géographes se



« Nous ne croyons pas à la politique du premier de cordée. »

fond de plus en plus échos (lire encadré) : l'idée que la ruralité présente des atouts intrinsèques, qui doivent guider l'aménagement et le développement territorial. En somme, le contre point des politiques actuelles, faisant des métropoles les moteurs de la croissance, dont les espaces ruraux ne bénéficient que par redistribution. « Nous ne croyons pas à la politique du premier de cordée », résume Jean-Jacques Lozach - en faisant référence à une image défendue par Emmanuel Macron l'an dernier.

« On sait qu'il y aura dix millions de Français en plus dans trente ans. Mais où vont-ils s'installer et travailler ? Va-t-on continuer à tout concentrer dans les grandes villes ou allons-nous savoir prendre des dispositions ? D'autant que le désir de campagne n'a jamais été aussi fort. C'est le devoir des politiques publiques de répondre à ces enjeux. »

Un point de vue géographique

Hors des métropoles point de salut ? Tel est le titre d'un ouvrage du géographe Gwenaël Doré, venu récemment à Guéret donner une conférence à l'invitation du sénateur Lozach. La question n'est que rhétorique, car la réponse se devine dans les travaux du chercheur qui identifie des « avantages comparatifs » dans les territoires ruraux et les petites villes par rapport au tout métropole. Il parle notamment de « résistance des tissus productifs locaux » et d'« aménités vertes », des atouts qui ne sont pas délocalisables, et qui doivent permettre aux territoires ruraux d'être bien plus que des espaces résidentiels ou de loisirs. Un discours reconnaît-il, qui n'était pas évident voici encore cinq ans, qui contraste avec la vision géographique dominante durant plusieurs décennies, d'un développement territorial centré sur les grandes villes.

Le mouvement des gilets jaunes qui s'est exprimée samedi 24 novembre à Paris est un



Jean-Jacques LOZACH, Président du groupe ruralités du Sénat.

signal de détresse fort de nos concitoyens. En effet, la révolte contre les taxes sur le carburant ne fait en réalité que catalyser les colères de la « France périphérique » déconsidérée par les politiques publiques des dernières décennies.

Après plusieurs réunions organisées ces derniers mois, ce sont cinquante Sénateurs, toutes sensibilités politiques confondues, qui décident ce mardi 27 novembre 2018 de fonder le groupe « ruralités » au sein de la « Chambre des territoires ». Ce groupe de parlementaires constituera désormais un espace d'alerte, de discussions et de propositions législatives concrètes pour nos territoires.

Pour les Sénateurs réunis à cette occasion, il ne fait nul doute que les citoyens désirent avant tout retrouver leur place au sein d'un projet commun. Les ruraux ne peuvent plus accepter la concentration des pouvoirs, des services et des emplois dans les métropoles.

Ainsi, comme le montre la récente étude du démographe Hervé Lebras, la France rurale est particulièrement investie dans le mouvement de contestation des « Gilets jaunes ». Il observe ainsi que les endroits où le mouvement rassemble une plus grande part de la population concernent **les départements les plus ruraux et les moins densément peuplés.**

Cette situation est le fruit des inégalités territoriales et sociales qui n'ont cessé de s'accroître au fil des politiques successivement menées. Certains territoires sont en situation de décrochage et un sentiment de déclassement, d'abandon et de fragilité s'y développe.

Pour les Sénateurs du groupe « ruralités », cette évolution interpelle notre société et l'invite à repenser son organisation dans l'interaction ville-campagne. En effet, la France ne peut se passer des potentiels des territoires ruraux.



Il est urgent de renouer avec une véritable politique nationale d'aménagement et de développement territorial prenant en compte les spécificités de tous les territoires de France.



Jean-Jacques LOZACH, Président du groupe ruralités du Sénat.

En rupture avec les mesures réparatrices et compensatoires prises par les gouvernements depuis trente ans, les Sénateurs de ce groupe souhaitent engager la construction d'une stratégie de long terme pour nos territoires, incluant la ruralité comme partie prenante du projet de la France.

Président : **Jean-Jacques LOZACH**, Sénateur de la Creuse

Vice-Présidents : **Daniel CHASSEING**, Sénateur de la Corrèze, **Cécile CUKIERMAN**, Sénatrice de la Loire, **Bernard DELCROS**, Sénateur du Cantal, **Éric GOLD**, Sénateur du Puy-de-Dôme, **Claude HAUT**, Sénateur du Vaucluse, **Patrice JOLY**, Sénateur de la Nièvre, **Fabienne KELLER**, Sénatrice du Bas-Rhin

Membres : **ARTIGALAS Vivianne**, Sénatrice des Hautes-Pyrénées, **BIGOT Joël**, Sénateur du Maine-et-Loire, **BLONDIN Maryvonne**, Sénatrice du Finistère, **BOCKEL Jean-Marie**, Sénateur du Haut-Rhin, **BOULOUX Yves**, Sénateur de la Vienne, **BOUTANT Michel**, Sénateur de la Charente, **BRUGUIERE Marie-Thérèse**, Sénatrice de l'Hérault, **CABANEL Henri**, Sénateur de l'Hérault, **DANESI René**, Sénateur du Haut-Rhin, **DE LA PROVÔTE Sonia**, Sénatrice du Calvados, **DETRAIGNE Yves**, Sénateur de la Marne, **DURAN Alain**, Sénateur de l'Ariège, **ESPAGNAC Frédérique**, Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques, **FICHET Jean-Luc**, Sénateur du Finistère, **GERBAUD Frédérique**, Sénatrice de l'Indre, **GONTARD Guillaume**, Sénateur de l'Isère, **GRELET-CERTENAIS Nadine**, Sénatrice de la Sarthe, **HUGONET Jean-Raymond**, Sénateur de l'Essonne, **JACQUIN Olivier**, Sénateur de Meurthe-et-Moselle, **JOURDA Gisèle**, Sénatrice de l'Aude, **LOISIER Anne-Catherine**, Sénatrice de la Côte-d'Or, **LONGEOT Jean-François**, Sénateur du Doubs, **MAGNER Jacques-Bernard**, Sénateur du Puy-de-Dôme, **MANABLE Christian**, Sénateur de la Somme, **MAYET Jean-François**, Sénateur de l'Indre, **MEUNIER Michelle**, Sénatrice de la Loire-Atlantique, **MIZZON Jean-Marie**, Sénateur de la Moselle, **MONIER Marie-Pierre**, Sénatrice de la Drôme, **MONTAUGE Franck**, Sénateur du Gers, **PEROL-DUMONT Marie-Françoise**, Sénatrice de la Haute-Vienne, **PERRROT Evelyne**, Sénatrice de l'Aube, **PREVILLE Angèle**, Sénatrice du Lot, **PRINCE Jean-Paul**, Sénateur du Loir-et-Cher, **RAMBAUD Didier**, Sénateur de l'Isère, **SAINT-PE Denise**, Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques, **SAURY Hugues**, Sénateur du Loiret, **SOLLOGOUB Nadia**, Sénatrice de la Nièvre, **TISSOT Jean-Claude**, Sénateur de la Loire, **VULLIEN Michèle**, Sénatrice du Rhône

Partager

[Téléchargez cette page au format PDF](#) 